

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après-soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-786706

152205

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11762

Société : RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Youssef Béchid

Date de naissance : 17/11/1974

Adresse : 408 lot El Gode EL Jashid

Tél. : 0662067034

Total des frais engagés :

18.30

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. BENVEZZA FAJAA
MEDECIN GENERALISTE
SANTE PUBLIQUE,
INPE : 111224630

Cachet du médecin :

Date de consultation : 22/12/2022

Nom et prénom du malade : INANE BENYOUN

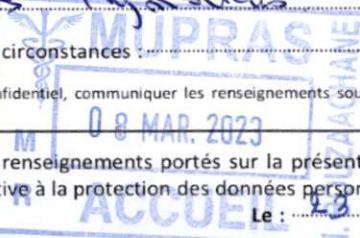
Age : 36

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Véritable hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 22/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :

[Signature]



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

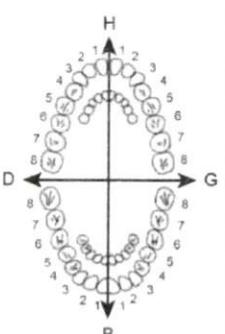
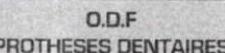
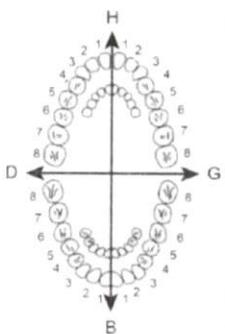
ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signatures du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Laboratoire d'Analyses Médicales AL MASSIE Tel : 05 23 34 21 36 / 06 60 28 06 02 E-mail : almassielab@gmail.com</i>	23/12/22	R.2.1650	1830,00DH
INPE : 113062582			

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

Le : 22/12/2022

ORDONNANCE

Mme Benyessa IMANE

- 1) T3
- 2) T4
- 3) AC anti TFO
- 4) AC anti globuline
- 5) Thyro sédatrice
- 6) TRAK.

Dr. BENYEZZA RAJAA
MEDECIN GENERALISTE
SANTE PUBLIQUE
INPE : 111224630

Laboratoire d'Analyses Médicales
M. MASSA RAJAA
Tél: 05 23 31 31 36 - 06 69 22 15
E-mail: almassuratlabo@gmail.com



Dr. Kaoutar FAHIM
Médecin Biogiste

مختبر التحاليل الطبية المسيرة

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AL MASSIRA

Dr. kaoutar Fahim - Médecin biologiste

DIPLÔMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE CASABLANCA

Biochimie - Bactériologie - Hématologie - Parasitologie - Hémostase - Mycologie
Immunologie - Virologie - Endocrinologie - Biologie de reproduction

FACTURE N° : 221200990

EL JADIDA le 23-12-2022

Mme BENYEZZA Imane

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E15	E
0161	T4 libre	B200	B
0402	Calcitonine	B400	B
	Ac ANTI-THYROPEROXIDASE	B200	B
	AC ANTI-THYROGLOBULINE	B200	B
	Anticorps anti-Récepteurs de la TSH	B450	B
	T3 Libre nouvelle version	B200	B

Total des B : 1650

TOTAL DOSSIER : 1830.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille huit cent trente dirhams .

Laboratoire d'Analyses Médicales
AL MASSIRA
Tél : 05 23 34 36 / 06 60 28 03 42
E-mail : almassiralabo@gmail.com
INPE: 113062582



Prélèvement à domicile sur rendez-vous, Gsm : 06 62 07 34 51 - 06 60 28 03 42

Adresse : 21, Boulevard Al Massira, 24000 - El Jadida - Maroc
Tél / Fax : 05 23 34 31 36 - Gsm : 06 62 07 34 51 - Email : almassiralabo@gmail.com
Patente : 42101029 - RC : 14581 - IF : 26063532 - ICE : 002110594000007



Dr. Kaoutar FAHIM
Médecin Biogiste

مختبر التحاليل الطبية المسيرة

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AL MASSIRA

Dr. kaoutar Fahim - Médecin biologiste

DIPLÔMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE CASABLANCA

Biochimie - Bactériologie - Hématologie - Parasitologie - Hémostase - Mycologie
Immunologie - Virologie - Hormonologies - Biologie de reproduction

Date du prélèvement : 23-12-2022 à 09:54

Code patient : 2108020038

Né(e) le : 25-07-1984 (38 ans)

Mme BENYEZZA Imane

Dossier N° : 2212230029

Prescripteur :



Analyses	Résultats	Intervalles de référence	Antériorités
----------	-----------	--------------------------	--------------

BILAN ENDOCRINIEN

T3L – TRIIODOTHYRONINE LIBRE
(Chimiluminescence – ARCHITECT / ABBOTT)

3.72 pmol/l

(2.43–6.01)

T4L – THYROXINE LIBRE
(Chimiluminescence / ARCHITECT – ABBOTT)

13.47 pmol/L

(9.00–19.04)

AC ANTI-THYROGLOBULINE
(Technique ELFA)

<6.40 UI/mL

Interprétation :

Négatif :<18 IU/ml
Positif :>18 IU/ml

AC ANTI – THYROPEROXIDASE
(Technique ELFA)

1.0 UI/mL

Interprétation :

Négatif :<8 IU/ml
Positif :>8 IU/ml

Anticorps anti-Récepteurs de la TSH:
(EIA)

Voir résultat ci-joint.

Interprétation :

< 1.8UI/l : Négatif
> = 2UI/l : Positif
>= 1.8 à <2 UI/l : Douteux



Prélèvement à domicile sur rendez-vous, Gsm : 06 62 07 34 51 - 06 60 28 03 42 Page 1 / 2

Adresse : 21, Boulevard Al Massira, 24000 - El Jadida - Maroc
Tél / Fax : 05 23 34 31 36 - Gsm : 06 62 07 34 51 - Email : almassiralabo@gmail.com
Patente : 42101029 - RC : 14581 - IF : 26063532 - ICE : 002110594000007



Dr. Kaoutar FAHIM
Médecin Biologiste

مختبر التحاليل الطبية المسيرة

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES AL MASSIRA

Dr. kaoutar Fahim - Médecin biologiste

DIPLÔMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE CASABLANCA

Biochimie - Bactériologie - Hématologie - Parasitologie - Hémostase - Mycologie
Immunologie - Virologie - Hormonologies - Biologie de reproduction

23-12-2022 - 2212230029 - Mme Imane BENYEZZA

HORMONOLOGIE

CALCITONINE :
(ECLIA/Liaison XL Diasorin)

Voir résultat ci-joint.

Validé par : Dr.Kaoutar FAHIM

التحليلات الطبية المسيرة
AL MASSIRA
Dr. Kaoutar FAHIM
Médecin biologiste
Tél: 05 23 34 31 36 / 06 60 28 03 42
Email: almassiralabo@gmail.com



Prélèvement à domicile sur rendez-vous, Gsm : 06 62 07 34 51 - 06 60 28 03 42 Page 2 / 2

Adresse : 21, Boulevard Al Massira, 24000 - El Jadida - Maroc
Tél / Fax : 05 23 34 31 36 - Gsm : 06 62 07 34 51 - Email : almassiralabo@gmail.com
Patente : 42101029 - RC : 14581 - IF : 26063532 - ICE : 002110594000007

BENYEZZA
IMANE

Né(e) le 25.07.1984

Sexe : F

Dossier n° : 22S0741663

G / w 994-101 / s 994-101

LABM AL MASSIRA
DR KAOUTAR FAHIM
21 BLD AL MASSIRA
24000 EL JADIDA
MAROC

Transmis par LABM AL MASSIRA

Vos références : INMA1264685 / 2212230029 19681

Enregistré le : 28.12.2022 Edité le : 29.12.2022

Ex envoyé(s) au(x) : Laboratoire

• ANTICORPS ANTI-RECEPTEUR DE LA TSH (EliA ThermoFisher) #

Prélèvement : 23.12.2022 Sérum 10h 00

<1,5 IU/l

Résultat négatif : < 2,9 IU/l

Résultat positif : > 3,3 IU/l

Entre 2,9 et 3,3 IU/l, les résultats sont considérés "douteux".

Dans ce cas, un contrôle sur un nouveau prélèvement peut être souhaitable en fonction du contexte clinique et/ou thérapeutique.

Résultats étalonnés selon la norme internationale de l'OMS : 2nd WHO International Standard for Thyroid Stimulating Antibody (NIBSC code : 08/204)

Les unités en IU/l d'EliA anti-TSH-R ne sont pas comparables aux unités des autres tests anti-R-TSH. En raison de cette variabilité intertechnique, il est souhaitable que la même technique soit utilisée lors du suivi thérapeutique.

Validé par : Dr. Fabienne Floc'h

Dr. Aurélie Driss Corbin



Compte rendu complet


Le laboratoire CERBA est accrédité par le COFRAC selon la norme NF EN ISO 15189 (N°8-0945, Examens Médicaux).
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Les examens accrédités sont identifiés par la mention #

BEN YEZZA

IMANE

Né(e) le 25.07.1984

Sexe : F

Dossier n° : 22S0741252

G / w 994-101 / s 994-101

LABM AL MASSIRA
DR KAOUTAR FAHIM
21 BLD AL MASSIRA
24000 EL JADIDA
MAROC

Transmis par LABM AL MASSIRA

Vos références : INMA1264686 / 2212230029 19681

Enregistré le : 28.12.2022 Edité le : 29.12.2022

Ex envoyé(s) au(x) : Laboratoire

• CALCITONINE (Chimiluminescence) #

Prélèvement : 23.12.2022 Sérum 10h 00

<3 ng/l

N : < 10 ng/l

Validé par : Dr. Fabienne Floc'h

Dr. Aurélie Driss Corbin



Compte rendu complet



Le laboratoire CERBA est accrédité par le COFRAC selon la norme NF EN ISO 15189 (N°8-0945, Examens Médicaux). Portée disponible sur www.cofrac.fr. Les examens accrédités sont identifiés par la mention #